

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL
COMMUNAUTAIRE**
Communauté de communes La Domitienne

Séance du mardi 4 juillet 2023

Délibération
N° 23.094.2
En exercice ... 37
Présents 25
Votants 31
Pour 31
Contre 0
Abstention 0

PÔLE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL - AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE
PROGRAMME PETITES VILLES DE DEMAIN - OPÉRATION DE REVITALISATION DES TERRITOIRES (ORT) - APPROBATION ET AUTORISATION DE SIGNATURE DE LA CONVENTION-CADRE VALANT ORT

Date de la convocation : 28/06/2023

L'an deux mille vingt-trois
Et le 4 juillet à 18h30

Le Conseil de Communauté, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi en séance ordinaire, dans la salle des mariages de l'Hôtel de ville de la commune de Colombiers, sous la présidence de **monsieur Alain CARALP, Président.**

25 Conseillers communautaires présents : monsieur Serge BACCOU, monsieur Henri BEC, monsieur Bruno BERRAH, madame Patricia BERTHOMIEU, monsieur Thierry CALMEL, monsieur Alain CARALP, madame Patricia CATHALA, madame Valérie CHABOT, madame Marcelle COUDERC, monsieur Bruno DAMBLEMONT, madame Géraldine ESCANDE-COLIN, monsieur Cédric GARCIA, monsieur Bernard GUERRERE, monsieur Jean-François GUIBBERT, madame Maryse LACOMBE, madame Brigitte MATHE-MAURY, madame Nathalie PIQUES, madame Marlène PUCHE, monsieur Michel SANCHEZ, monsieur Christian SEGUY, monsieur Robert SENAL, madame Brigitte SOULET, madame Mireille TORTES, madame Maryline TUCA, monsieur Philippe VIDAL.

6 Conseillers communautaires absents représentés : monsieur Alain CASTAN (représenté par madame Patricia BERTHOMIEU), monsieur Pierre CROS (représenté par madame Patricia CATHALA), monsieur Elian PALAZY (représenté par madame Mireille TORTES), monsieur Serge PESCE (représenté par monsieur Michel SANCHEZ), madame Viviane ROUQUET-TAFANI (représentée par madame Marcelle COUDERC), madame Martine SIGNOUREL (représentée par madame Brigitte SOULET).

6 Conseillers communautaires absents excusés : monsieur Didier CAYLA, madame Françoise CRASSOUS, monsieur Frédéric FABRE, madame Catherine LIMORTÉ, monsieur Thierry MAURAT, monsieur Jean-Pierre PEREZ.

Secrétaire de séance : madame Nathalie PIQUES.

**Extrait du registre des délibérations du Conseil communautaire
de la Communauté de communes La Domitienne**

Séance du mardi 4 juillet 2023

**Programme petites villes de demain - Opération de revitalisation des territoires (ORT) -
Approbation et autorisation de signature de la convention-cadre valant ORT**

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment l'article L5211-1 ;

Vu les statuts de la Communauté de communes La Domitienne ;

Vu le projet de convention-cadre Petites Villes de Demain valant Opération de Revitalisation du Territoire pour les communes de Cazouls-lès-Béziers et Colombiers (en annexe) ;

Considérant le programme Petites villes de demain (PVD), lancé par le ministère de la cohésion des territoires le 1^{er} octobre 2020, qui vise en partenariat avec les EPCI, à accompagner la dynamisation de communes de moins de 20 000 habitants qui exercent des fonctions de centralité sur leur territoire et qui sont engagées dans une transition écologique ;

Considérant que le programme PVD permet de prendre en considération les spécificités des communes à travers l'élaboration d'un diagnostic et qu'il s'efforce de traduire en acte les enjeux de dynamisation et de transition écologique ;

Considérant que la convention-cadre valant ORT définit les orientations stratégiques suivantes :

- 1/ valoriser et renforcer l'attractivité des centres anciens,
- 2/ offrir des services et équipements de qualité - conforter l'économie de proximité,
- 3/ valoriser le potentiel touristique, l'environnement, les mobilités douces,
- 4/ engager des actions écologiques et en faveur de la transition énergétique ;

Considérant que la convention-cadre valant ORT prévoit à la fois un périmètre de réflexion stratégique, des secteurs d'intervention et un plan d'actions ;

Considérant que la convention précise l'ensemble des engagements des différents partenaires pour la période du programme 2021-2026 ;

Sur le rapport et l'exposé de **monsieur Alain CARALP, Président,**

Après en avoir délibéré,

Sur 31 membres présents ou représentés au moment du vote,

A l'unanimité,

I. APPROUVE le projet de convention-cadre Petites Villes de Demain valant Opération de Revitalisation du Territoire (ORT) pour les communes de Cazouls-lès-Béziers et Colombiers, ci-annexé.

II. AUTORISE monsieur le Président à signer la convention à intervenir ainsi que tout document nécessaire à la mise en œuvre de la présente délibération.

III. PRÉCISE que les crédits afférents sont prévus au budget de l'exercice concerné et, le cas échéant, feront l'objet d'une proposition d'inscription budgétaire pour les exercices suivants, au chapitre prévu à cet effet.

IV. CHARGE monsieur le Président de faire procéder à la publication de cette délibération sur le site internet de La Domitienne, à sa transmission au contrôle de légalité et à son insertion au registre des actes administratifs de La Domitienne.

V. INFORME que, dans un délai de deux mois à compter de son entrée en vigueur, la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Montpellier, y compris par l'application Télérecours citoyens qui est accessible depuis le site internet : www.telerecours.fr.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Le Président de la Communauté de communes La Domitienne,

Alain CARAUP



Délibération transmise au représentant de l'Etat le **10 JUIL. 2023**

Délibération certifiée publiée sur le site internet de La Domitienne le **10 JUIL. 2023**

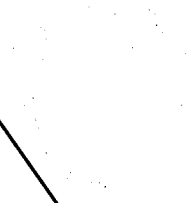
Signature du secrétaire de séance :



page 3 sur 7
REÇU EN PRÉFECTURE

le **10/07/2023**

Application agréée E-legalite.com



REÇU EN PREFECTURE

le 10/07/2023

Application agréée E-legalite.com